



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

T ARN

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL

N°81-2016-015

PUBLIÉ LE 20 JANVIER 2016

Sommaire

Préfecture Tarn

81-2016-01-18-008 - Arrêté de subdélégation de signature en matière de gestion des successions vacantes dans le département du Tarn (2 pages)

Page 3

Préfecture Tarn

81-2016-01-18-008

Arrêté de subdélégation de signature en matière de gestion
des successions vacantes dans le département du Tarn

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES ET DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
Division de la stratégie, du contrôle de gestion et de la qualité de service
34, rue des Lois
31039 TOULOUSE CEDEX 9

Dossier suivi par Sylviane DURAND
☎ 05 61 10 67 74
MEL : sylviane-m.durand@dgfip.finances.gouv.fr

Arrêté de subdélégation de signature en matière de gestion des successions vacantes dans le département du Tarn

Le Préfet du département du Tarn,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté interministériel du 23 décembre 2006 relatif à l'organisation de la gestion des patrimoines privés, modifié par l'arrêté interministériel du 21 décembre 2007 ;

Vu le décret du 31 juillet 2014 portant nomination de M. Thierry GENTILHOMME en qualité de Préfet du Tarn ;

Vu le décret du 24 septembre 2015 portant nomination de M. Jacques MARZIN, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur régional des finances publiques de Midi-Pyrénées et du département de la Haute-Garonne, M. Jacques MARZIN, a été nommé en qualité de directeur régional des finances publiques de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et du département de la Haute-Garonne par décret en date du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu l'arrêté du Préfet du Tarn en date du 15 octobre 2015, donnant délégation de signature à M. Jacques MARZIN, directeur régional des finances publiques de la région Midi-Pyrénées et du département de la Haute-Garonne à l'effet de signer, dans la limite de ses compétences et attributions, tous les actes se rapportant à l'administration provisoire des successions non réclamées, à la curatelle des successions vacantes, à la gestion et à la liquidation des successions en déshérence dans le département du Tarn ;

Sur proposition du directeur régional des finances publiques,

Arrête :

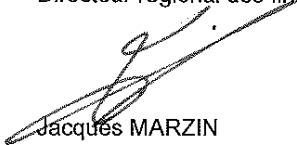
Article 1 : La délégation de signature qui est conférée à M. Jacques MARZIN par l'arrêté du Préfet du Tarn en date du 15 octobre 2015 prenant sera exercée par M. Michel GAUTIER, administrateur général des finances publiques, et M. Éric LORAND, administrateur des finances publiques, ou à leur défaut, par MM. Pascal ROUZIES ou Guy MONTARIOL, administrateurs des finances publiques adjoints ou par M. Philippe RIBES, inspecteur principal des finances publiques.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 1, la délégation sera exercée par Mme Annie PELATA, inspectrice des finances publiques, Mmes Marie-Claude ANDRIEU, Nicole BONARD, Nicole DEZON, Ghislaine REMY et M. Léonard SAMMARTINO contrôleurs des finances publiques, ou Mme Jeannine BRUNELLO, agente administrative des finances publiques.

Article 3 : Cet arrêté annule et remplace le précédent arrêté de subdélégation du 2 novembre 2015.

Article 4 : Le directeur régional des finances publiques de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et du département de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans les locaux de la direction régionale des finances publiques.

Fait à Toulouse, le 15 janvier 2016
Pour le Préfet,
L'administrateur général des finances publiques,
Directeur régional des finances publiques de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et de Haute-Garonne,



Jacques MARZIN